

Grand Prix Jeunes d'Albi
Grand Prix Jeunes Occitanie 2
 12 avril au 13 avril 2025
 Chemin de las Bordes,
 81000 ALBI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minimale, Benjamin et U12** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.4.4.3 (3. Joueur)

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Wild Card inclus) : Voir ci-dessous

Catégories	Année de Naissance	Garçons		Filles		Dont Wild Cards
		Dont minimum	Repère	Dont minimum	Repère	
U12	Nés en 2013 et après	32	U12 G	12	U12 F	12
Benjamins	Nés en 2011 et 2012	32	Benj. G	12	Benj. F	
Minimes	Nés en 2009 et 2010	12	Min. G	8	Min. F	

Note : Les critères d'inscription seront pris en compte à la date du **28 mars 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.4.4.3 (7. Champ des joueurs)

FORME DE JEU

Score Maximum (limité à 9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Rappel : Épreuve non-fumeur voir § 1.2.5 / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** voir § 1.2.8 / **voitures interdites dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs** voir § 1.2.4

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien suivant :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1857>

Clôture des inscriptions : **28 mars 2025 à minuit.**

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) maximum : 50€

Forfait : voir § 1.4.4.3 (11. Forfait)

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux Filles et Garçons - voir § 1.4.4.3 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.